

(Traduction)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

A PROPOS DE LA TRADUCTION SIMULTANÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Breton (Joliette-L'Assomption-Moncalm): Il y a une autre question que j'aimerais poser au ministre des Postes. Vu que le Gouvernement s'est départi du service de traduction simultanée qui avait été installé à la Chambre à l'usage de l'Union postale universelle, le ministre peut-il nous dire à qui il a été vendu et à quel prix?

L'hon. W. Hamilton (ministre des Postes): Je dois remercier l'honorable député de m'avoir préavisé de ses deux questions. J'ai reçu son préavis il y a tout juste un instant. Le dispositif servant à la traduction simultanée, qui a été installé à la Chambre, a été mis au point et établi par le ministère de la Défense nationale. Il a été installé dans la Chambre des communes par ce ministère, utilisé aux fins du Congrès de l'Union postale universelle, puis repris par le ministère de la Défense nationale qui n'a cessé d'en garder la propriété et la possession. On me dit que ce ministère a l'intention de le garder et de le mettre, au besoin, à la disposition de conférences et réunions analogues.

Si je puis ajouter un mot, monsieur l'Orateur,—car plusieurs députés m'ont fait des observations et posé des questions,—il y a lieu de signaler que le dispositif servant à la traduction simultanée, qui a été installé tout d'abord à la Chambre pour le Congrès postal universel, n'était que provisoire et, pour bien des raisons, ne convenait pas à une installation permanente.

M. Breton: Une autre question...

L'hon. Léon Balcer (solliciteur général): Peut-être puis-je répondre partiellement à la question de l'honorable député. On établit à l'heure actuelle un comité qui étudiera s'il est possible d'installer un système de traduction simultanée à la Chambre des communes.

M. Breton: Puis-je poser une autre question? Le ministre des Postes vient de dire que le ministère de la Défense nationale avait installé un système et que, en mars dernier, on avait estimé à \$30,000...

Des voix: *Feuilleton!*

M. Bell (Saint-Jean-Albert): *Feuilleton,* question n° 18.

(Texte)

M. Hector Dupuis (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable solliciteur général. A la suite de la réponse qu'il a donnée tout à l'heure, je crois comprendre que le Gouvernement, apparemment, apporterait une attention particulière à cette question de la traduction simultanée. Il nous a dit qu'un comité avait été formé en vue d'étudier la question. J'aimerais savoir quand ce comité a été institué et quels en sont les membres?

L'hon. Léon Balcer (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, il a tout d'abord été question de garder, dans cette enceinte, le système de traduction simultanée qui avait été installé lors du congrès de l'Union postale universelle. On a constaté que ce système était utilisé pour la traduction de quatre langues différentes, mais ne pouvait s'adapter tel quel à la Chambre des communes, parce qu'il était trop encombrant et nécessitait la construction de cabines servant à abriter les traducteurs. Nous avons conclu que ce système ne serait pas pratique...

M. Dupuis: Faites cela avec une partie des 500 millions de dollars que vous devez épargner!

L'hon. M. Balcer: ...et ne pourrait assurer une traduction simultanée parfaite. Nous avons donc décidé de nommer un comité qui, je crois, sera composé de M. l'Orateur, de représentants des différents partis et, également, de représentants des départements intéressés. Je ne puis vous dire à l'heure actuelle quels seront les membres du comité ni quand le rapport sera présenté, mais vous pouvez être assuré qu'on a donné instruction de former un comité.

M. Dupuis: Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris,—nous pourrions le vérifier dans le hansom demain,—l'honorable solliciteur général affirmait qu'une commission avait été instituée. Alors, il n'a pas répondu à ma question, puisque je lui demandais quand cette commission avait été formée et qui en ferait partie.

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, la commission a été formée ou doit l'être d'un jour à l'autre. L'ordre en a été donné, mais malheureusement je ne suis pas au courant du choix de ses membres. De plus, ce n'est pas moi qui ai donné l'ordre...

M. Dupuis: Quand on n'est pas au courant, on se tait.